

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	75 (1946)
Heft:	13
Rubrik:	Renouvellement de brevets pour l'enseignement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renouvellement de brevets pour l'enseignement

A la suite des récents examens, la commission cantonale des études a décerné le certificat d'aptitude pédagogique aux membres du Corps enseignant primaire suivants :

M. Edmond Pfulg, au Jordil-St-Martin ; M^{me}s Liliane Ruffieux, à Autigny ; Heidi Stocker, à Ulmiz ; Marguerite Thorimbert, au Châtelard.

Elle a renouvelé pour une nouvelle période les brevets de M^{me}s M. Agnès Fragnière et Germaine Maillard, à Bulle.

Concours de rédactions pour nos écoliers

Pour stimuler le zèle et l'application de nos élèves en ce début d'année scolaire, nous nous permettons, d'entente avec la Direction de l'Instruction publique, d'ouvrir un *concours de rédactions* dont les sujets visent surtout la lutte contre l'alcoolisme.

Plusieurs sujets sont proposés, au libre choix des élèves du *cours supérieur*, soit à partir de la 5^e année scolaire :

Premier sujet : Trouver, dans un journal, un accident survenu par suite de l'abus de l'alcool, et le commenter en une page de cahier.

2^e sujet : Dans une famille composée du père, de la mère et de six enfants entre dix et vingt ans, tous pratiquent la sobriété. Comment vous représentez-vous la journée du dimanche dans cette famille ?

3^e sujet : Le dimanche, dans une famille de buveurs.

4^e sujet : L'alcool, voilà l'ennemi ! — Comment lutter contre cet ennemi ? Avec quelles armes ?

Chaque rédaction doit avoir au moins une page de cahier. Il sera tenu compte de l'orthographe, de l'écriture et de la bonne présentation de la feuille.

L'élève peut ajouter à sa rédaction, *hors texte*, un dessin en rapport avec le sujet traité.

Les trois meilleures rédactions de la classe seront envoyées par le maître à la Direction de l'Ecole normale, à Fribourg, *jusqu'au 31 décembre 1946*.

La meilleure de toutes les rédactions sera publiée et l'élève recevra 20 fr. Les deux suivantes seront récompensées par 10 fr. et les autres en nature.